

Division de  
l'organisation des  
écoles et des  
établissements

Affaire suivie par

Fabienne ROUZEAU

Christine

HAUTIER-MARCHAND

Tél. : 05 53 02 84 44

Tél. : 05 53 02 84 59

Fax : 05 53 53 97 48

ce.ia24-d7@ac-  
bordeaux.fr

20, rue A. de  
Musset  
24 016 Périgueux  
CEDEX

## DEMANDE DE DEROGATION

### ENTREE EN 6<sup>ème</sup>

MOTIFS POUVANT ETRE PRIS EN CONSIDERATION  
(dans la limite des places disponibles)

1. Raison médicale
2. Langue vivante
3. Fratrie
4. Transport scolaire
5. Proximité du lieu de travail des parents à condition que la distance *travail-collège demandé* soit inférieure à la distance *domicile-collège de secteur*.
6. Proximité de certaines localités pour lesquelles l'affectation dans un établissement hors secteur pourrait être accordée (*toujours dans la limite des places disponibles*).